

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL

AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement numéro 2026-460 modifiant le règlement de zonage numéro 216

Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 mars 2026, le Conseil de la Municipalité de Saint-Samuel a adopté le projet de règlement numéro 2026-460 modifiant le règlement de zonage numéro 216.

Ce règlement, s'il entre en vigueur, aura pour effet d'ajouter un usage additionnel (commerce de vente en ligne sans vente sur place) pour un usage des classes H1 et H2 à la liste des usages additionnel autorisé ainsi que la modification des exigences applicables.

Ce projet de règlement comprend des dispositions pouvant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 avril 2026, à 18h50 au centre multi fonction (143, rue de l'Église à Saint-Samuel). Cette assemblée permettra au Conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL, ce 25 mars 2026.

Le directeur général et greffier-trésorier

Stéphan Émond

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Stéphan Émond, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Samuel certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 10 h et 17 h, le 25^e jour du mois de mars 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25^e jour du mois de mars deux mille vingt-six.

Signé.....